

Réf: Dossier 315973

Avis de constitution

SOCIETE « LAIMAX SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA ATTINGUE PK24, Lot 419,
Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAIMAX SARL »

Objet : La Société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

-Import-Export de marchandise, Confection de valise, Vente de valise.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, l'import-export de marchandise.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ATTINGUE PK24, Lot 419,
Ilot 15

Dirigeant(s) M CHEN HONGSEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05413 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32911/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

